



Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

Charte d'engagement moral pour un débat parlementaire respectueux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans, et de leur entourage

Projet de loi étudié à l'Assemblée Nationale et au Sénat : "Le mariage pour tou-te-s" - Janvier 2013

SOS homophobie demande aux responsables politiques, député-e-s et sénateur-trice-s un engagement moral pour un débat qui ne porte pas atteinte au respect des personnes Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Trans (LGBT)

30 % de témoignages supplémentaire en 2012

Depuis le début des débats publics concernant le mariage pour toutes et tous, SOS homophobie est en première ligne pour constater les effets des dérapages verbaux et caricatures diverses. Nous nous alarmons de l'augmentation du nombre de témoignages de victimes ou de témoins d'homophobie reçus sur notre ligne d'écoute ou notre site internet. Chaque semaine, des dizaines de personnes victimes de harcèlement, d'agressions, d'insultes, de discriminations nous font part de leur mal être. Cet inquiétant regain d'homophobie, qui se produit 30 ans après la dépénalisation de l'homosexualité en France et 20 ans après que l'OMS a retiré l'homosexualité de la liste des maladies mentales, est la conséquence directe d'une parole décomplexée de certain-e-s qui caractérise le "débat" sur le projet de loi sur le mariage.

SOS homophobie tire le signal d'alarme !

L'homophobie est un problème de société. Ce sont chaque année des milliers de victimes qui sont agressées, violentées, insultées, rejetées. Plus encore, l'homophobie est un problème de santé publique : selon l'INPES, 30% des jeunes lesbiennes, gays et bis, et la moitié des jeunes trans ont déjà fait une tentative de suicide, contre 4% des jeunes hétérosexue-le-s.

En dehors des personnes qui trouvent le courage de témoigner sur notre ligne d'écoute, que faire pour toutes celles qui se retrouvent seules, sans personne à qui confier la souffrance que provoquent les violences verbales contenues dans des slogans tels que "la France n'a pas besoin d'homosexuels" ? Quelle logique pourrait justifier des références aux animaux, à la zoophilie, à la pédophilie, à l'infidélité à tout va ou encore à la fin de l'humanité ? La méconnaissance des minorités ne doit pas leur attribuer tous les maux et contribuer à les maintenir injustement en marge de la société. Qui payera la facture de ces dérapages qui ont lieu à l'occasion de ce débat ?

Nous n'acceptons pas que ce débat dévalorise sans fondement les personnes LGBT et encourage une parole violente et insultante que nous croyions disparue depuis le débat sur le Pacs. Nous n'acceptons pas que ce débat - pour l'égalité de droits - laisse dans l'esprit des homosexuel-le-s, et notamment dans celui des plus jeunes, l'impression que notre société leur est hostile, avec les conséquences que l'on connaît en termes d'isolement, de décrochage scolaire, de comportements à risques.



Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

SOS homophobie, en appelle à la responsabilité individuelle de nos élu-e-s : **ne laissez pas ce débat de société dériver sur le terrain de la violence verbale homophobe.**

Le texte du projet de loi sera examiné au Parlement à partir du 29 janvier 2012. Nous demandons à l'ensemble des parlementaires, responsables de groupes, responsables de partis, de signer la **charte d'engagement moral pour un débat parlementaire respectueux**. Elle est une ligne de conduite et une réaffirmation publique du refus du dénigrement et de l'insulte. Telle la République, cette charte est une et indivisible et ne peut être d'application partielle. Son respect a vocation à apaiser les débats et sera un message fort de soutien envoyé aux personnes LGBT et à leur entourage. Les signataires s'engagent en effet à s'opposer à tout rejet ou remarque insultante à l'égard des personnes LGBT.

En tant que signataire de cette charte :

- Je considère que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité, les homosexuel-le-s, bisexuel-le-s et trans ne faisant pas exception à cette règle.
- Je sais que les relations homosexuelles entre personnes majeures et consentantes sont légales. Je sais que l'homosexualité n'est ni une pathologie, ni une déviance, ni un trouble psychique, ni une affection : c'est une orientation sexuelle respectable, comme l'est l'hétérosexualité.
- Compte tenu du principe de laïcité qui tient compte de la pluralité des religions et des convictions au sein de notre société, je sais que les règles d'une religion ne peuvent être invoquées pour s'opposer ou se soustraire aux règles de la République. Étant élu-e pour représenter et voter les lois d'une République laïque, je ne ferai pas primer un dogme religieux sur l'action politique.
- Je condamnerai fermement toute dévalorisation des personnes LGBT et de leur entourage, tout propos insultant, dégradant, blessant et tout amalgame entre homosexualité et pédophilie, zoophilie, polygamie, inceste ou tout autre crime ou délit.
- Quelle que soit ma position envers le projet de loi et le débat, j'affirme respecter les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle, et je soutiens les personnes victimes d'homophobie ou de discriminations.
- J'ai conscience que les injures et diffamations sont violentes et blessantes pour les personnes LGBT et je m'engage à tenir des propos mesurés et respectueux de toutes les citoyennes et tous les citoyens quelle que soit leur orientation sexuelle.

Signature :

--